## Inscription 2007 / 1 <sup>1</sup> A RENVOYER PAR FAX: 071 70 04 28 ou

A RENVOYER PAR FAX : 071 70 04 28 ou MAIL : <u>info@esimap.be</u> ou COURRIER : ESIMAP - Avenue Général Michel 1 E – 6000 Charleroi

Pré For	ne/Melle/M. (NOM):  nom:  nction:  ministration/entreprise:
Ser Adr	vice :vice :vi
N° Tél E-n For Orç	de TVA :
Les	Formation de base – Gembloux – Best Western Hotel Les 3 Clés s mardis 30 / 01 – 06, 13, 20 / 02 – 06, 13, 20, 27 / 03 / 2007 ascrit au <b>Module Base 1</b> (30/01 et 06/02/07) – 535 EUR
	nscrit {en outre} au(x) Module(s) suivant(s), de chacun une journée :
	Journée de recyclage – Bruxelles scrit à : J. Rec. A (1 j.) – 01/02/07 220 EUR □ 4
_	. <b>Journée spéciale</b> – Bruxelles nscrit à : <u>J.S.1</u> (2 j.) – 08/02 et 01/03/07 535 EUR □ <sup>4</sup> * <u>J.S. 1 A</u> (1 j. théorie) – 08/02/07 300 EUR □ <sup>4</sup>
	. <b>Journée d'approfondissement</b> – Namur nscrit à : <u>J.A. 1</u> (1 j.) – 29/03/07 375 <u>ou</u> 290 EUR □ <sup>4</sup>
٧.	Partenariat Extension U.M.H. – Mons, Université de Mons-Hainaut  scrit à : Modules 2 & 3 (2 j.) – 17 & 23/01/2007 515 EUR □ 4
	En acceptant les conditions générales d'inscription, s'engage à (faire) verser la somme de EUR <sup>5</sup> dès que possible dès réception de la confirmation d'inscription, au compte d'ESIMAP n° <b>001-2646273-92</b> (Notre n° TVA BE 454.068.480)
	Commande l'ouvrage d'ESIMAP « Les marchés publics » à EUR (180 EUR si inscrit à 5 journées de formation de base) → pour l'ouvrage, joindre un bon de commande avec facturation séparée. <sup>6</sup>
	En cas de paiement anticipé, demande une facture acquittée à adresser à
	Désire recevoir une attestation de participation. 7
Dat	te : Signature <sup>8</sup> :
	En cas d'inscriptions séparées ou multiples pour certaines formations ou journées, prendre d'abord copie du présent bulletin avant de le compléter.     Indiquer l'année et / ou l'organisme     Entourer le ou les numéro(s) de(s) module(s) choisi(s)     Dans l'affirmative, apposer une croix dans la case correspondante     Compléter la somme en tenant compte de la dégressivité des droits d'inscription (voir grille ci-contre)     Cette commande doit également avoir été autorisée par l'autorité compétente     Les participants au cycle total des 8 journées recevront d'office un certificat de participation.     L'inscription n'est valable que si elle a été autorisée par l'autorité compétente (apposition du cachet)

### GRILLE DES FORMATIONS ORGANISEES PAR ESIMAP de janvier à mars 2007

Modules	Nombr e de jours	Jours	Dates	Droits d'inscription	Thème	Lieux		
Ia. FORMATION DE BASE – PRINCIPES & APPROCHE GENERALE								
Base 1 (obligatoire)	2 j.	Ma Ma	30 /01 06 /02	535 EUR	I			
Ib. FORMATION DE BASE – THEMES PARTICULIERS								
Base 2	1 j.	Ma	13 /02	300 EUR	Ш	CEMBI OUV		
Base 3	1 j.	Ma	27 /02	300 EUR	III	GEMBLOUX		
Base 4	1 j.	Ma	06 /03	300 EUR	IV			
Base 5	1 j.	Ma	13 /03	300 EUR	V			
Base 6	1 j.	Ma	20 /03	300 EUR	VI			
Base 7	1 j.	Ma	27 /03	280 EUR	VII			
II. JOURNEE DE RECYCLAGE - Lois des 15 & 16/06/2006								
J. Rec.	1 j.	Je	01 /02	220 EUR	VIII	BRUXELLES		
III. JOURNEES SPECIALES								
J.S. 1	2 j.	Je Je	08 /02 01 /03	535 EUR	IX	BRUXELLES		
IV. JOURNEE D' APPROFONDISSEMENT – complément Base								
J. A. 1	1 j.	Je	29 /03	380 EUR	Χ	NAMUR		
IV. PARTENARIAT EXTENSION U.M.H. – approche pratique								
UMH 2-3	2 j.	Me Ma	17 /01 23 /01	515 EUR	ΧI	MONS		

#### Thèmes abordés :

Formation de base: I. Approche générale – II. Publicité – III. Sélection – IV. Les documents du marché – V. Offres – Choix de l'adjudicataire – VI. Exécution des marchés – Approche générale - services – VII. Exécution des marchés – Marchés de travaux et exercices pratiques <u>Journées spécifiques</u>: VIII. Recyclage: Les Nouvelles réalités – 2ème étape concrète de la nouvelle réglementation – les Lois des 15 & 16 juin 2006 IX. Journée spéciale 1: Les procédures négociées et marchés de faible montant + techniques de négociation sous forme de jeux de rôles X. Approfondissement: La rédaction des cahiers spéciaux de charges <u>Partenariat Extension UMH</u>: XI. Prise de décision lors de procédures

#### DROITS D'INSCRIPTION DEGRESSIFS 2007 POUR LA FORMATION DE BASE (en cas d'inscription à plusieurs journées)

multicritères : théorie et mise en pratique sur logiciel

(en cas d'inscription à plusieurs journées)							
2 jours de base	giours de base Avec Base 2 à 6		+ module Base 7				
Base 1	0	535 EUR	735 EUR				
Base 1	+ 1 au choix	730 EUR	900 EUR				
Base 1	+ 2 au choix	850 EUR	1010 EUR				
Base 1	+ 3 au choix	970 EUR	1105 EUR				
Base 1	+ 4 au choix	1090 EUR	1235 EUR				
Base 1	+ tous les 5	1200 EUR	1340 EUR				
Sans la Base 1	Base 2 à 6	Prix	Avec Base 7				
	0	0	280 EUR				
	1 au choix	300 EUR	500 EUR				
	2 au choix	555 EUR	755 EUR				
	3 au choix	775 EUR	970 EUR				
	4 au choix	910 EUR	1050 EUR				
	tous les 5	1030 EUR	1170 EUR				

## La journée de Recyclage

**J. REC** – Bruxelles – jeudi 1<sup>er</sup> février 2007

Les Nouvelles Réalités du Droit des marchés publics – Deuxième étape concrète de la nouvelle réglementation Les Lois des 15 et 16 juin 2006

(Session supplémentaire identique à celles organisées fin 2006)

# La Journée Spéciale au programme du premier trimestre 2007

**J.S. 1** A – Bruxelles – jeudi 08 février 2007 (théorie)

**J.S. 1 B** – Bruxelles – jeudi 1<sup>er</sup> mars 2007 (mise en pratique)

Les procédures négociées et les marchés publics de faible montant + Mise en application sous forme de jeux de rôles

(2 journées : théorie (obligatoire) + pratique)

# La journée d'approfondissement (exercices pratiques)

**J.A. 1** – Namur – jeudi 29 mars 2007

La rédaction des cahiers spéciaux des charges (cplmt Base 4)

### Partenariat Extension U.M.H.

UMH 2-3 – Mons – mercredi 17 janvier et mardi 23 janvier 2007 Prise de décision dans les procédures multicritères : théorie et application pratique sur logiciel

(suite du module théorique initié en décembre 2006)

ESIMAP peut organiser à votre demande, dans vos locaux ou à l'extérieur, un programme de formation en matière de marchés publics – théorique et pratique – correspondant aux besoins de votre personnel (néerlandophone aussi).

Les conditions générales d'intervention peuvent être communiquées sur simple demande <u>écrite</u>, accompagnée d'un aperçu des sujets à aborder

<u>Informations</u>: Jean-François Vansnick - ESIMAP formation.interne@esimap.be

## Pour tous renseignements complémentaires ESIMAP

Avenue Général Michel, 1E – B-6000 CHARLEROI Tél: 071 70 06 65 – Fax: 071 70 04 28 Informations, liens utiles, conseils: http://www.esimap.be